

En présence de :

- Jean-Didier BERTHAULT, Secrétaire départemental UMP de Paris, candidat aux élections européennes
- Jack-Yves BOHBOT, conseiller d'arrondissement du 11^e, délégué de la 6^e circonscription
- Claude-Annick TISSOT, conseiller de Paris du 11^e, déléguée de la 7^e circonscription
- François MERLET, responsable départemental des jeunes UMP de Paris, candidat aux élections européennes
- Pierre BOUZIN, responsable départemental adjoint des jeunes UMP, délégué jeunes de la 7^e circonscription
- Mahmoud TALL, délégué jeunes de la 6^e circonscription

S'est tenu un café politique sur le thème des élections européennes, dont l'intervenant principal était Jean-Didier BERTHAULT, ès qualité.

Le déroulement du café s'est passé comme suit :

Interventions liminaires

- Ouverture de Claude-Annick TISSOT
 - o Remerciement de Jean-Didier BERTHAULT
 - o Remerciement pour les tractages et pare-brisages effectués dans les 6^e et 7^e circonscriptions
 - o Remerciement des militants qui se sont inscrits pour tenir les bureaux de vote.
 - Il faut un militant par bureau
 - Il faut repérer et identifier les bureaux pour connaître le terrain
 - Proposition d'une liste des militants qui auront siégé dans les bureaux
- Présentation de François MERLET, par Claude-Annick TISSOT et Jack-Yves BOHBOT
- Remerciements à Germaine BENART et Anne-France SEHLI, déléguée Nouveau Centre pour le 11^e, et déléguée jeune Nouveau Centre du 20^e, pour leur présence
- Intervention de Jack-Yves BOHBOT
 - o Insiste sur la mobilisation, i.e. la capacité à mobiliser nos électeurs pour l'échéance européenne
 - o Insiste sur la présence des militants dans les bureaux de vote

- Intervention de François MERLET
 - o Remercie Claude-Annick et Jack-Yves de leur invitation
 - o Récapitule son parcours européen depuis sa première campagne, en 1999
 - o Revient sur l'importance de l'UMP au sein de la campagne, et de la volonté qui sous-tend l'échéance : la construction d'une Europe politique, défi de notre génération
 - La volonté politique existe, et elle doit être forte
 - L'engagement des jeunes dans la campagne est primordial
 - Importance de la législation européenne dans les ordres internes
 - Occuper le terrain : ne pas laisser nos adversaires le faire à notre place ; en conséquence, ne pas avoir peur de parler de tous les sujets (législation sociale, environnementale...)

Intervention de Jean-Didier BERTHAULT

Remerciements pour les actions menées dans les 6^e et 7^e circonscriptions, notamment sous les impulsions respectives de leurs délégués jeunes, Mahmoud TALL et Pierre BOUZIN

Claude-Annick TISSOT en profite pour remercier Geneviève THIBault pour son engagement et sa disponibilité

L'intervention de Jean-Didier BERTHAULT s'est faite en trois temps

1. Les enjeux nationaux et transnationaux de l'échéance européenne
 - a. L'influence de la présidence française de l'UE
 - i. Situation internationale tendue
 - ii. Paquet énergie
 - iii. Crise
 - b. Une France forte dans une Europe forte : importance d'une Europe forte face aux pays émergents, impliquant le renforcement des institutions et partant, la mise en œuvre du Traité de Lisbonne
 - c. Il ne faut pas se tromper de campagne : il ne faut pas axer la campagne sur ce que sont les institutions, mais sur ce que fait l'Europe concrètement : l'Europe est incarnée, et s'incarne dans une véritable volonté politique
 - d. L'Union pour la Méditerranée, enjeu important pour la France et l'Europe
2. Synergies locales et régionales
 - a. Engagement des élus de la majorité présidentielle de relations poussées avec les élus locaux
 - b. Exemple du « Roissy express », qui reliera la Gare du Nord à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle : Influence européenne car frais européens

- c. Influence locale forte
 - d. Implications immédiates
3. Rôle des élus au sein du Parlement européen
- a. Composition actuelle du Parlement :
 - i. PPE (Parti Populaire Européen) : 288 députés dont 13 français (6%)
 - ii. PSE (Parti Socialiste Européen) : 208 députés, 35 français (15%)
 - iii. Démocratie Libérale : 200 députés
 - iv. Concrètement, la droite française au sein du Parlement est très loin derrière les autres grands pays...
 - b. Il ne faut pas laisser nos adversaires politiques faire 60% des lois françaises, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit
4. Conclusion : La majorité présidentielle s'est donné les moyens de remporter cette échéance. Attention aux sondages.

Questions/Réponses

Jean-Didier BERTHAULT s'est ensuite prêté au jeu des questions/réponses

1. Quel est le poids du Parlement européen face à la Commission ?

Il existe au sein de l'Union, outre la compétence exécutive de la Commission, une procédure de codécision, qui requiert les accords du Parlement et de la Commission. Cette procédure a été étendue par le traité de Lisbonne, notamment sur les questions environnementales et de sécurité alimentaire.

2. Est-il possible au PPE en particulier, au Parlement en général, de proposer des échanges Erasmus/Socrates aux lycéens et collégiens, et d'harmoniser les cours des classes européennes?

Il n'est pas possible à un parti de prendre une telle décision. Cependant, après la réforme LMD (Licence/Master/Doctorat), qui harmonise les diplômes universitaires au niveau des 27, une réforme sera envisagée au niveau collège/lycée.

Sur Erasmus, l'objectif est de doubler le nombre d'étudiants qui suivent ses programmes, notamment en y associant les enseignants.

Le pass'Europe servira aux jeunes européens à voyager, visiter, se loger, manger, bouger...

Enfin, il apparaît nécessaire, voire indispensable, d'étendre les échanges Erasmus à la formation professionnelle.

3. Comment résoudre les problèmes nés de l'élargissement, notamment sur les pratiques antis dumping, et tenant aux droits de l'homme

C'est d'abord une question politique : faut-il rétablir les critères et rappeler les principes ?

Il faut d'abord être exemplaire chez soi avant de vouloir faire la leçon aux autres, et c'est loin d'être le cas (notamment sur les critères de Maastricht)

- Responsabilité politique : l'Europe s'est d'abord construite sur la paix
- Responsabilité vis-à-vis des pays de l'Est : il fallait les intégrer dans l'Union. A défaut :
 - o Manque à un certain devoir moral
 - o Risque de rapprochement atlantiste
 - o → il faut construire un vrai projet européen, ce qui inclut des synergies : investissements directs, aide à la démocratie, aides aux régions, qui profitent à l'Union entière

4. Quid des délocalisations (réponse de François MERLET)

Il y a trois dimensions de l'Union européenne

- L'Union protégée
- L'Union libérée
- L'Union qui rayonne

Dans les secteurs stratégiques, 1/3 du capital doit appartenir à l'Union

L'Union doit mettre l'accent sur la protection des travailleurs

Rajout de Jean-Didier BERTHAULT

Il faut constamment s'adapter et anticiper : ainsi, il apparaît nécessaire de favoriser et renforcer la formation des travailleurs, pour qu'ils soient polyvalents, et par conséquent retrouvent plus vite un emploi dans d'autres secteurs en cas de délocalisation.

Il faut donc développer le savoir-faire français

5. Quelles sont les échéances de l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne

Deux pays n'avaient pas ratifié le traité

- La République Tchèque l'a fait récemment
- Reste le non irlandais
 - o Il apparaît aujourd'hui que les sondages montrent que, dans les conditions actuelles, 60% des irlandais sont désormais favorables au Traité, et ce en partie grâce à l'action de Nicolas Sarkozy, à sa qualité de président de l'Union durant le second semestre 2008
 - o Un nouveau référendum aura lieu en Irlande fin 2009, pour une entrée en vigueur du Traité en 2010

6. Quid de la place des séniors ? Quid de la bicéphalie du Parlement (séance plénière à Strasbourg, autres séances et commissions parlementaires à Bruxelles)

Sur la place des séniors

- Il y a beaucoup de retard en France quant à l'emploi des séniors, etc.
- Il faut donc développer l'apprentissage des séniors

Sur la bicéphalie : *opinion personnelle de M. Berthault, qui n'engage pas la majorité.*

- Le problème est que des coûts élevés sont générés par le déplacement de 732 députés une fois par mois à Strasbourg (logement, etc.)
- La situation actuelle n'est pas viable à terme

7. Quelle est la place des extracommunautaires dans les scrutins locaux

Le président est favorable au vote des extracommunautaires lors des scrutins locaux sous condition de réciprocité.

Cette solution implique d'abord la fermeté vis-à-vis de l'immigration clandestine. Il faut d'ailleurs noter à ce sujet que le pacte européen sur l'immigration a été adopté à l'unanimité.

Conclusion du café politique

- Claude Annick TISSOT remercie les intervenants et invite au meeting du 4 juin
- Jack-Yves BOHBOT fait un appel aux assesseurs
- Présentation du diner de fin d'année à la Fédération de Paris, le 15 juin prochain à 18h30 autour de Jean-François LAMOUR sur les thèmes de :
 - o L'action des conseillers d'arrondissement et des conseillers de Paris
 - o Le Grand Paris